

Dépôts sauvages : des caméras mobiles pour traquer les pollueurs

La collectivité Plaine commune expérimentera à Saint-Denis, La Courneuve, Aubervilliers et Stains le recours à une vingtaine de caméras nomades. Objectif, lutter contre l'abandon illégal de déchets.

ENVIRONNEMENT

PAR C.G.

DES ORDURES amiantés jetés discrètement dans l'obscurité et la tranquillité de la nuit : la mauvaise surprise de cet automne, à proximité du chantier du campus Condorcet, à Aubervilliers. Le territoire de Plaine commune a dû faire évacuer en urgence et à ses frais le dépôt sauvage par une entreprise spécialisée.

« Ces tas d'ordures et de gravats sont une calamité, constate un nouvel habitant du secteur. Ils pourrissent notre quotidien et semblent se reproduire. Je suis exaspéré par ceux qui font ça, par leur mépris pour les gens qui résident ici. » Une exaspération partagée par Corentin Duprey, neuvième vice-président de Plaine commune, chargé du Cadre de vie. « En 2019, nous avons ramassé plus de 30 000 tonnes de dépôts sauvages, précise-t-il. C'est un fléau. »

La quantité collectée sur les neuf villes du territoire* représente trois fois le poids de la tour Eiffel et donnerait presque le tournis en imaginant la totalité rassemblée en un seul lieu. L'enlèvement et le traitement représentent 71 kg et un coût de 15 euros par an et par habitant. En 2018, les équipes d'entretien de la collectivité avaient même découvert... dix tonnes de viande déposées sur la voie publique, rue Timbaud à Stains.

15 000 à 20 000 euros par équipement vidéo

Pour piéger les pollueurs, le territoire a décidé de les surprendre en les filmant. Elle lance cette année une expérimentation d'ampleur sur quatre villes : Saint-Denis, La Courneuve, Aubervilliers et Stains, où 130 à 150 points de décharges illégales ont été recensés. Plaine commune a su-

perposé la carte des observations de ses agents aux appels reçus via le système d'alertes Allo Agglo (1 800 signalements de dépôts sauvages en 2019) pour établir un maillage des zones sensibles.

L'objectif est d'investir dans une vingtaine de caméras mobiles de haute technologie qui seront disposées dans l'espace public et déplacées au gré des constats. Chacun des équipements vidéo coûte entre 15 000 et 20 000 euros. La qualité des images fera la différence, notamment pour les enregistrements de nuit, période où ont lieu la majorité des dépôts sauvages.

Le propriétaire du véhicule présumé responsable

« Ce sont des caméras qui seront capables de lire une plaque de véhicule, même depuis un angle improbable », précise-t-on également à Plaine commune. Les éléments minéralogiques seront transmis aux polices municipales concernées, pour verbaliser les contrevenants à partir du moyen de transport utilisé.

La démarche s'appuie sur la loi de février 2020 concernant la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire, qui prévoit que le propriétaire du véhicule est présumé responsable pécuniairement. « L'essentiel des dépôts sauvages sont d'origine industrielle et proviennent d'entreprises », détaille notamment Corentin Duprey.

Sur les quatre villes qui participeront à l'expérimentation, les secteurs les plus concernés par les décharges sont la Cerisaie à Stains, la porte de la Villette, les bretelles et les délaissés des autoroutes à La Courneuve mais aussi les berges de Seine et le canal Saint-Denis. Dans le Val-d'Oise, très touché par ce fléau, des entrepreneurs-pollueurs ont été pris la main dans le sac grâce aux images de surveillance d'un dispositif déployé par la communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts, autour de L'Isle-Adam.

En Seine-et-Marne, le Pays de Meaux qui avait retrouvé sur son territoire 733 tonnes de dépôts sauvages en 2019 (quarante fois moins que Plaine commune) compte acquiescer cette année. En Seine-Saint-Denis, Bobigny a testé deux



Saint-Denis, le 10 janvier. Lors d'une opération sur les berges de Seine, des bénévoles ont retiré cinq tonnes de déchets issus de dépôts sauvages.

appareils dits nomades mais les résultats n'ont pas été probants (*lire ci-après*).

Les métiers du bâtiment promettent de faire mieux

Les déchets abandonnés, c'est la matière première des volontaires de l'association de protection de l'environnement Ose qui nettoient depuis plus de trente ans les berges de cours d'eau, en particulier en Ile-de-France. Le 10 janvier, les militants ont retiré cinq tonnes d'ordures et de gravats le long de la Seine, à Saint-Denis. « Depuis le mois de mars et le premier confinement, la situation s'est aggravée », constate Edouard Feinstein, le fondateur de l'association de protection de l'environnement Ose.

L'Union des fédérations du bâtiment d'Ile-de-France indique vouloir mettre en place une démarche de « gestion écoresponsable » à destination des maîtres d'ouvrage publics et privés à travers un accompagnement tout au long du chantier. Dans ce cadre, la Fédération du bâtiment Grand Paris va lancer un appel à manifestation d'intérêt.

Matelas, chariot de supermarché, moteur emprisonné dans une soupe boueuse de déchets, bouteille de gaz, reste de mobilier divers et variés et

des débris plastiques de tous les calibres : la collecte du 10 janvier est aussi affligeante que désespérante. Comment inverser la donne ?

« Les caméras peuvent être efficaces sur des lieux clés comme les parkings, estime Edouard Feinstein. Mais ce qui fonctionnerait vraiment, c'est d'empêcher les véhicules d'approcher des berges et de s'y arrêter pour déverser leurs déchets. Il faudrait leur interdire l'accès. » Le fondateur d'Ose croit aussi beaucoup à l'éducation à l'environnement, dès le plus jeune âge, dans les écoles. ■

*Aubervilliers, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, La Courneuve, Pierrefitte, Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains et Villeteuse

ZOOM

Pourquoi Bobigny a renoncé

UN BREF mouvement de joystick pour piloter l'objectif vidéo et suivre la camionnette suspecte qui vient de se débarrasser de sacs de gravats sur le trottoir : le contrôle effectué par un agent municipal d'un centre supervision urbain est aussi banal qu'aisé sur une caméra fixe reliée à la fibre. Mais le même geste se transforme en galère pour des appareils nomades connectés en 4G. C'est pour une question de difficultés de

transmission des données que Bobigny a pour l'instant mis au placard les deux caméras mobiles dont elle s'était dotée en 2017. Le but de la commune était de les utiliser pour faire des surveillances ponctuelles et « tournantes » dans la zone industrielle des Vignes. Ce secteur est très prisé des artisans peu scrupuleux pour y déverser leurs déchets de chantier.

La mairie privilégie les équipements fixes

Pas convaincue non plus par le temps perdu à récupérer les enregistrements des caméras nomades, la mairie a préféré s'appuyer sur des équipements fixes pour surprendre les pollueurs et relever la plaque de leur véhicule. En 2018 et 2019, la vidéosurveillance a permis d'enclencher une centaine de procédures de verbalisation contre les auteurs de dépôts sauvages. Avec pour résultats de faire baisser le volume des dépotoirs qui se reforment à la moindre panne du système.

Bobigny n'a pas complètement écarté le recours aux caméras nomades. La mairie est en discussions avec son fournisseur pour échanger l'ancien matériel jugé inadaptable.



Zone industrielle des Vignes (Bobigny), le 25 octobre 2019. Des caméras fixes sont installées dans ce secteur stratégique.



L'essentiel des dépôts sauvages sont d'origine industrielle et proviennent d'entreprises

CORENTIN DUPREY, VICE-PRÉSIDENT DE PLAINE COMMUNE EN CHARGE DU CADRE DE VIE